

<https://lettres.ac-normandie.fr/?Temoigner-de-sa-pratique-protocole-de-publication>



Témoigner de sa pratique : protocole de publication

- Veille - Ressources -



Date de mise en ligne : dimanche 26 septembre 2021

Copyright © Lettres - Académie de Normandie - Tous droits réservés

Le site académique se veut le miroir des travaux menés sur l'ensemble du territoire. A cet effet, les professeures et professeurs qui le souhaitent sont invités à partager une démarche, un projet, une expérience....

Le protocole suivant précise les attendus et les modalités afin que le site s'enrichisse progressivement d'une grande variété de témoignages.

" Quels objectifs ?

Ces témoignages portent sur des activités réellement menées en classe.

Il peut s'agir d'une séquence, d'une séance, d'un projet, d'une action ponctuelle, d'une activité rituelle, etc. qui s'inscrit dans une ou plusieurs dominantes (lecture, écriture, oral, étude de la langue).

Tout enseignant peut faire une proposition s'il éprouve l'envie de partager une expérience avec ses pairs. On peut témoigner d'une activité menée de la sixième au supérieur, que ce soit en cours de français, en LCA, en spécialité Humanités, Littérature et Philosophie ou en Culture générale et expression (BTS).

Le témoignage permet de rendre compte avec précision de ce qui a été fait en classe et de s'interroger sur ce qui a bien fonctionné, sur les écueils rencontrés, sur les ajustements possibles. Il propose une approche originale ou particulièrement favorable aux apprentissages et apporte des réponses aux questions vives soulevées dans l'enseignement de nos disciplines.

On demandera aux enseignants qui ont mis en oeuvre ces réalisations pédagogiques de s'interroger sur leurs objectifs, sur leurs choix de mise en oeuvre, sur de possibles transpositions. Des membres du pôle académique de compétences disciplinaires seront leurs interlocuteurs et les aideront à mener ce travail au service de la valorisation de leurs démarches.

Nous espérons que ces témoignages pourront donner des idées à ceux qui les liront et les rassureront sur le fait que toute séance est nécessairement imparfaite (la perfection existe-t-elle ?) et qu'il importe avant tout de s'interroger sur ce qui fait progresser les élèves.

" Comment procéder ?

Plusieurs solutions s'offrent à celles et ceux qui souhaitent partager leurs expériences d'enseignement.



Contactez l'IA-IPR de Lettres qui intervient habituellement dans l'établissement.



S'adresser directement à l'un des membres du Pôle de compétences disciplinaires. Les adresses de chacun des membres figurent au bas de la page d'accueil du site académique des Lettres. Il peut en effet être pertinent de s'adresser à un collègue proche de son lieu d'exercice. Les échanges en seront facilités.

Il est possible, mais non attendu, en amont de la prise de contact, de préparer la trame du témoignage, joint à cet article. Il est tout aussi envisageable de commencer par indiquer par mail un projet puis de remplir de manière collaborative le document, afin de préparer sa publication.

Témoigner de sa pratique : protocole de publication

Les membres du Pôle de compétences ainsi que les inspecteur et inspectrices de l'académie de Normandie se tiennent disponibles et à l'écoute.